

NOS OBJECTIFS

- Préserver l'autonomie en stimulant les capacités préservées.
- Rompre l'isolement en créant du lien social.
- Soutenir l'entourage familial en proposant des temps de répit, ainsi que des temps d'écoute et de conseils.
- Prolonger le plus longtemps possible le maintien à domicile.

NOS RESSOURCES

Une équipe spécifiquement formée et à l'écoute est présente pour veiller au bien-être des personnes accueillies : médecin coordonnateur, psychologue, psychomotricien, aides médico-psychologique (AMP).

La proximité de l'Ehpad COS Alice Guy nous permet également de profiter de la compétence d'autres professionnels médicaux et paramédicaux.

Des intervenants extérieurs sont amenés à proposer et animer certains ateliers spécifiques : théâtre, jardinage, activités sportives, etc.

NOS MODALITÉS D'ADMISSION

Une visite de convivialité vous sera proposée par notre équipe afin de déterminer vos attentes et vous présenter l'équipe et les locaux.

Vous devez ensuite déposer un dossier de demande d'admission, composé d'une partie administrative et d'une partie médicale (à faire remplir par le médecin traitant).

Un rendez-vous de préadmission aura lieu avec le médecin coordonnateur afin de valider votre admission.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Nous contacter

Par téléphone : 01 85 56 28 27

Par mail : cajaliceguy@fondationcos.org

Page internet : www.aliceguy.fondationcos.org

Nous rencontrer

Adresse : 10 rue de Colmar 75019 Paris

En métro : ligne 5 station Laumière
ligne 7 station Crimée

En bus : ligne 54 arrêt Crimée
ligne 60 arrêt Jean Jaurès / Canal de l'Ourcq ou Crimée



Le Centre d'Accueil de Jour COS Alice Guy est un établissement géré par la Fondation COS Alexandre Glasberg.

Reconnue d'utilité publique, La Fondation COS Alexandre Glasberg gère plus de 80 établissements et services en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de précarité. Acteur important dans le champ de l'action médico-sociale, sanitaire et sociale en France, la Fondation regroupe 3 230 salariés et accompagne chaque année près de 13 000 personnes. Son objectif est de tisser du lien avec et autour de la personne, de préserver sa dignité et de favoriser son autonomie.

Pour en savoir plus : www.fondationcos.org



Centre d'accueil de Jour COS Alice Guy



« Tout faire pour la personne,
ne rien faire à sa place »
[Alexandre Glasberg]

LE CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR COS ALICE GUY

Situé à proximité du canal de l'Ourcq et des commerces, le Centre d'Accueil de Jour (CAJ) COS Alice Guy, bénéficie d'une localisation idéale pour une intégration à la vie du quartier.

Ses espaces accueillants et chaleureux invitent à se sentir « comme chez soi » le temps d'une journée. Sa terrasse sécurisée permet de prendre l'air et de profiter des beaux jours.

D'une capacité de 15 places, il accueille toute personne de plus de 60 ans vivant à domicile, atteinte de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, et/ou en perte d'autonomie physique et/ou en situation d'isolement.



NOS HORAIRES

L'accueil est assuré de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi (hors jours fériés).

Le cas échéant, en fonction des disponibilités, l'Accueil de Jour peut vous proposer :

- Un accueil le week-end
- Un accueil séquentiel (24h)
- Un séjour temporaire.

UNE JOURNEE TYPE A L'ACCUEIL DE JOUR

- **09h30** : Accueil convivial autour d'un café/thé
- **10h15** : 1^{er} atelier thérapeutique
- **11h15** : 2^{ème} atelier thérapeutique
- **12h30** : Déjeuner
- **14h00** : Temps de repos ou accompagnement individuel
- **15h00** : 3^{ème} atelier thérapeutique
- **16h00** : Collation
- **16h30** : Départ pour le domicile

Selon vos jours de présence, vous pourrez bénéficier (en supplément), de la venue dans l'établissement du pédicure, du kinésithérapeute (sur prescription médicale) et de notre coiffeuse.



TRANSPORTS

Deux possibilités sont envisageables :

- Venir à pied pour les personnes vivant à proximité,
- Recourir à un prestataire extérieur. Ce mode de transport n'est pas compris dans le tarif journalier. Notre équipe pourra vous indiquer les professionnels avec qui nous travaillons régulièrement.

TARIF

Le tarif journalier est fixé par le Département de Paris. Il est variable selon les ressources de l'utilisateur (ligne 14 de l'avis d'imposition N-1).

AIDES FINANCIÈRES ÉVENTUELLES

Une aide financière peut être sollicitée pour couvrir tout ou partie du tarif restant à charge :

- L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) octroyée par le département de résidence.
- L'aide de certaines caisses de retraite (sur sollicitation).